



Accord sur la Conservation  
des Albatros et des Pétrels

## CRITERES RELATIFS AUX BONNES PRATIQUES D'ATTENUATION DE LA CAPTURE ACCESSOIRE DES OISEAUX DE MER

*Réexamen de la Huitième réunion du Comité consultatif*

*Punta del Este, Uruguay, 15 -19 septembre 2014*

### **Critères relatifs aux bonnes pratiques d'atténuation de la capture accessoire des oiseaux de mer**

La Huitième Réunion du Comité consultatif a approuvé la définition ci-après du terme « bonne pratique », à laquelle il conviendra de se référer lors de la formulation de recommandations concernant les mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer :

- i. *Les techniques et technologies de pêche individuelles devraient être choisies parmi celles identifiées par la recherche expérimentale comme amenuisant significativement <sup>1</sup> le taux de mortalité accidentelle des oiseaux de mer <sup>2</sup>, à son taux le plus bas possible.* L'histoire nous montre que la recherche expérimentale débouche sur des résultats concrets lorsqu'il y a comparaison entre l'efficacité des technologies d'atténuation éventuelles et les performances d'un groupe contrôle de pêcherie qui, soit n'applique pas de mesure de dissuasion (si possible), soit observe le statu quo. Les analyses des données récoltées par des observateurs, conduites pour mesurer la performance relative des méthodes d'atténuation sont truffées de facteurs de confusion. Quand une relation significative est établie entre le comportement de l'oiseau de mer et son taux de mortalité, dans un système particulier ou dans un rassemblement d'oiseaux, des réductions significatives du nombre d'animaux affichant un certain comportement, ceux attaquant les hameçons appâtés par exemple, peuvent servir de données reconstituées pour établir leur taux de mortalité réduit. Idéalement, lorsque la meilleure pratique recommandée est de combiner procédés et technologies de pêche, la recherche devrait être à même de prouver l'avantage significatif, en termes de performance, de l'application conjointe des mesures proposées.

<sup>1</sup> Dans ce document, toute utilisation du terme « significatif » s'inscrit dans un contexte statistique.

<sup>2</sup> Cela peut être déterminé soit par une réduction directe de la mortalité des oiseaux de mer, soit par données reconstituées sur la base d'une réduction des taux d'attaques d'oiseaux de mer

- ii. Les techniques et technologies de pêche, ou la combinaison des deux, s'accompagneront de spécifications claires et éprouvées ainsi que de normes d'efficacité a minima pour leur déploiement et utilisation. Exemples : dessin précis des lignes d'effarouchement des oiseaux (longueurs, taille et matériaux des banderoles, etc.), nombre (simple ou double) et instructions de déploiement (pour la section aérienne et le moment du déploiement, par exemple) ; pêche de nuit définie par l'intervalle entre le crépuscule et l'aube nautiques ; configuration du lestage des lignes précisant la masse et la position des poids ou des parties lestées.*
- iii. Le caractère pratique, rentable et largement accessible des techniques et technologies de pêche sera démontré. Les opérateurs économiques du secteur de la pêche sont susceptibles de choisir des mesures et équipements qui satisfont à ces critères et qui tiennent compte des aspects pratiques d'une pêche maritime sûre.*
- iv. Les techniques et technologies de pêche devraient, dans la mesure du possible, maintenir les taux de captures des espèces ciblées. Cette approche devrait augmenter la probabilité que les pêcheurs acceptent et respectent ces mesures.*
- v. Les techniques et technologies de pêche ne devraient pas, dans la mesure du possible, aggraver la capture accessoire d'autres taxons. Les mesures accentuant la probabilité de capture d'autres espèces protégées, telles que les tortues de mer, les requins et les mammifères marins, ne devraient pas être considérées comme des bonnes pratiques (ou alors, uniquement dans des circonstances exceptionnelles).*
- vi. Des normes d'efficacité a minima ainsi que des méthodes de contrôle de la mise en conformité devraient compléter les techniques et technologies de pêche et être clairement inscrites dans la réglementation pêche. Des méthodes de surveillance de la conformité relativement simples devraient inclure des inspections portuaires des avançons, afin de vérifier le respect du lestage ; la vérification de la présence de bossoirs (poteaux tori) portant les lignes d'effarouchement ; l'examen de ces lignes et le respect des critères de conception. Les autorités de contrôle devraient accorder une priorité élevée au suivi de la conformité et aux rapports y afférant.*